

Ce soir nous devons délibérer sur la création d'un PUCE à Plaisir.

Nombre d'enseignes sur la zone de Plaisir sont déjà ouvertes tous les dimanches. C'est un fait depuis de nombreuses années, cela fait l'affaire de ceux qui les fréquentent mais bien moins des riverains et plus largement des Plaisirois qui doivent supporter les nuisances occasionnées. Il suffit de voir la situation à l'occasion des dimanches du Maire pour comprendre les enjeux de cette décision.

Mais aujourd'hui on nous demande quitus pour permettre à beaucoup d'autres enseignes d'ouvrir le dimanche, et notamment cela concerne votre projet OPEN SKY dont il faut dire nous ne savons pas grand-chose si ce n'est qu'il y aurait un complexe cinéma de 7 salles.

Ce complexe dont vous avez vanté a priori le bienfait il y a quelques mois et qui serait indispensable ou tout du moins très attendu des plaisirois comme lieu de promenade et de loisirs voire même de commerces de proximité comme vous l'avez également annoncé.

Si la partie des SABLONS effectivement en friche depuis près de 10 ans a bien besoin d'être réhabilitée, l'attente majeure des Plaisirois est celle des cinémas.

Fallait-il pour autant en faire un projet pharaonique quand on sait que la fréquentation des centres commerciaux ne fait que baisser depuis ces dix dernières années et que l'on crée 4 millions de m² /an quand la consommation en absorbe 2 millions.

Ces créations font bien l'affaire des promoteurs mais bien moins celle des commerçants qui tentent d'y survivre avec des loyers qui ne cessent de s'alourdir. et bien souvent les riverains en subissent de lourdes conséquences. Et c'est pour ça qu'il faut toujours plus pour essayer de rentabiliser au détriment de notre qualité de vie.

Il est vrai que travailler le dimanche peut intéresser des étudiants ou des salariés à temps partiel imposé qui ont un rythme de vie atypique, mais il en est autrement dans le cas d'une cellule familiale.

Il est vrai aussi que dans un périmètre touristique l'ouverture le dimanche a un sens, et le complexe One Nation dont le business plan est fondé sur ce principe était en droit de prétendre à cette possibilité.

Mais ce n'est pas le cas de Plaisir, où à l'exception des restaurants et cinémas l'activité commerciale ne justifie pas cette classification.

Vous n'êtes pas sans savoir que le rapport Bailly propose l'abandon du PUCE pour le PACC Plan d'Animation Concerté commercial ou le PACT touristique. il propose par contre une augmentation des dimanches du maire qui passerait de 5 à 12, ce qui correspondrait très largement aux besoins d'animation commerciale.

J'ai été surpris d'entendre au conseil communautaire que notre rôle n'était pas d'interférer dans ce type de demande qui émanerait des seuls commerçants, et que nous devions y répondre favorablement.

Je ne partage pas ce point de vue.

Nous sommes élus également pour mettre des garde fous à des projets qui ne seraient pas dans l'intérêt d'une grande majorité des habitants, et pour aller plus loin nous leur devons dans la mesure de nos moyens une qualité de vie et une offre de loisirs autre que celle d'une galerie d'un centre commercial si prestigieux soit-il et de nuisances accrues.

C'est pourquoi je voterai contre cette proposition.

Bernard Ansart

<http://www.lepetiteconomiste.com/Pascal-Madry-Prococ-Le-modele-de-4392>